



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD		Monsieur Alexandre HEDDAR

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Adrien GUENE	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Fondation Nationale des Sciences Politiques (Sciences Po Dijon) - Convention de partenariat 2025-2027 - Demande de subvention 2026

Dijon métropole affirme son soutien à l'enseignement supérieur qui, à l'instar de la recherche et du transfert de technologie, constitue un levier majeur d'attractivité et de développement du territoire. Il contribue également au rayonnement national et international de la capitale régionale. Dans ce cadre, Dijon métropole accompagne depuis plusieurs années Sciences Po Dijon aux côtés de la Ville de Dijon.

Une convention cadre de partenariat a été conclue en 2014 pour les années universitaires 2014-2017 entre la Fondation Nationale des Sciences Politiques, le Grand Dijon et la Ville de Dijon. Elle visait à soutenir le premier cycle Est-européen de Sciences Po Dijon, structuré autour de trois axes principaux :

- Développer à Dijon un centre de formation initiale en sciences sociales et affaires européennes, reconnu à rayonnement international et accueillant des étudiants français et internationaux à haut potentiel ;
- Mobiliser les acteurs locaux autour d'activités renforçant la vie intellectuelle, économique, culturelle et citoyenne du territoire, et contribuant à la construction de la citoyenneté européenne ;
- Renforcer la coopération avec des acteurs nationaux et internationaux à travers des échanges de savoir-faire et des stratégies concertées.

Cette convention a été prolongée par plusieurs avenants successifs jusqu'à l'année universitaire 2023-2024. Une nouvelle convention pluriannuelle a été conclue pour la période 2025-2027, dans l'attente du déménagement sur le site Maret prévu en 2028.

Les effectifs et indicateurs d'activité du campus témoignent de son attractivité et de son dynamisme. De nombreux étudiants chaque année quittent Dijon pour poursuivre leurs études dans une université partenaire. Le campus de Sciences-Po Dijon compte une trentaine de nationalités représentées sur le site. L'établissement s'inscrit dans la thématique de l'Europe, axe central de Sciences-Po Paris et porte de nombreux projets en lien avec l'Ecole des Climats et l'Ecole Urbaine de Paris pour pousser de nouveaux programmes d'études sur Dijon. Son intégration à l'EPE Université Bourgogne Europe en tant que partenaire vient renforcer ses coopérations avec l'ESM et l'ENSAD autour de mise en commun de maquettes pédagogiques. Exemples : projets de création d'un Bachelor Arts Humanité Culture, ainsi qu'un double cursus en Art.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Étudiants inscrits (dont présents sur site)	269 (183)	277 (186)	276 (189)
Étudiants étrangers	73	77	63
Nationalités représentées	28	34	28
Admis via Parcoursup	32	47	49
Admis voie internationale (dont doubles diplômes)	51	34	27
Admis Convention Education Prioritaire	10	12	16

	2024	2025
Budget aide sociale (année civile)	285,1 k€	250,8 k€
Conférences-débats (Maison de l'Europe)	14	12
Projections ciné-club européen	9	11
Rencontres littéraires	2	6

Dijon métropole poursuit son engagement dans le projet de campus urbain Maret, destiné à accueillir plusieurs établissements d'enseignement supérieur et à accompagner le développement du site dijonnais de Sciences Po qui vise jusqu'à 320 étudiants à moyen terme. L'établissement fêtera les 25 ans du campus créé en 2001, à la fin de cette année académique 2025-2026 au mois d'août prochain.

Conformément aux dispositions de la convention de partenariat 2025-2027 liant Dijon métropole, la ville de Dijon et la Fondation Nationale des Sciences Politiques, cette dernière a sollicité, par courrier en date du 27 avril 2026, le renouvellement de son soutien financier pour l'année 2026.

Dans ce contexte, il est proposé d'attribuer une subvention de 182 360 € à la Fondation Nationale des Sciences Politiques au titre de l'année 2026, répartie comme suit :

- 123 000 € au titre du fonctionnement ;
- 27 360 € au titre du soutien aux bourses d'études pour étudiants étrangers ;
- 32 000 € au titre du cofinancement du loyer du site actuel, avenue Victor Hugo.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de la convention de partenariat 2025-2027 ;
- **d'attribuer** à la Fondation Nationale des Sciences Politiques une subvention de 182 360 € au titre de l'année 2026, dont le montant est inscrit au budget de l'exercice correspondant.

SCRUTIN POUR : 39 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)